

CONDITIONS GÉNÉRALES

Collège éco-responsable : toutes nos factures sont envoyées par mail.*

MODES DE REGLEMENT

Une facture annuelle vous est adressée en septembre. En cas de régularisation, une facture complémentaire vous sera expédiée en cours d'année.

En signant le contrat de scolarisation à l'inscription, vous avez choisi l'un des deux modes de règlement proposés :

- a) Paiement mensuel par prélèvement automatique : le 5 de chaque mois (9 prélèvements identiques d'octobre à juin), selon l'échéancier joint à votre facture.
- b) Paiement trimestriel par chèque ou espèces : 40% le 5 octobre, 35% le 5 janvier et 25% le 5 avril selon l'échéancier joint à votre facture.

Le mode de paiement choisi **lors de la première inscription** reste valable durant toute la scolarité passée dans notre établissement, sauf avis contraire **demandé par écrit**.

Votre chèque d'acompte sera déduit de votre échéancier.

* Pour les familles n'ayant pas d'adresse mail, merci de bien vouloir contacter le service comptabilité

TARIFS

Les tarifs sont disponibles sur notre site internet : <http://institution-mongazon.e-lyco.fr>

Les factures de contribution des familles et de restauration représentent la participation des familles au fonctionnement de notre établissement. L'absence de paiement intégral dans le délai prévu entraînera de plein droit la facturation d'une pénalité à hauteur de 15 % de la somme impayée, avec un minimum de 20 euros.

Les tarifs tiennent compte des dates de fin de cours et de stages prévues par l'établissement.

RESTAURATION

Un badge est remis à chaque élève en début d'année (cf paragraphe BADGE), il permet d'accéder à la restauration Cette carte est valable pendant toute la scolarité à MONGAZON. En cas de perte elle peut être renouvelée à la Comptabilité : Coût du renouvellement : 7,00 € (*)

Choix du statut :

Dès la connaissance de l'emploi du temps définitif, **une confirmation sera demandée** à chaque élève **pour valider son statut** : externe ou ½ pensionnaire.

Pour changer de statut en cours d'année : faire une demande écrite auprès du service comptabilité, **deux semaines** avant les vacances de Noël ou de Pâques, pour qu'il soit effectif à la période suivant ces congés.

Repas Isolés :

Les élèves externes et demi-pensionnaires (moins de 5 jours) peuvent déjeuner occasionnellement au self. Prix du ticket : **6,35 € (*)**

Petit Déjeuner :

Un **petit déjeuner complet** est proposé chaque jour de classe entre 7 h 30 et 8 h 00. Prix du ticket : **1,70 € – Carnet de 10 tickets (*)**

(*) Vente des tickets et des cartes à la **Comptabilité**, tous les jours de **8 h 30 à 12 h 30**.

BOURSIERS

À réception de la notification des bourses par l'Inspection Académique, nous déduisons leur montant du solde restant dû. Un échéancier rectificatif vous est adressé.

Au versement du 3^{ème} tiers par l'Inspection Académique, si votre solde est négatif, nous vous adresserons un chèque de remboursement début juillet.

REDUCTIONS

La contribution des familles est due en totalité pour tous, aucune dispense ou réduction n'est accordée. Suite à un départ anticipé volontaire, le trimestre commencé est dû.

Une remise de **50%** sur la demi-pension peut être accordée **sur demande** pour les absences au-delà de **8 jours consécutifs d'école**.

ÉTUDE – PHOTOCOPIES - CASIER

ÉTUDE : L'étude surveillée est sur option les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 17h15 et 18h30 et comprend une collation à 17h00. (Les élèves présentent une carte validée par trimestre qui se trouve à la fin de leur carnet de liaison). Coût : **51,00 € par trimestre (*)**

PHOTOCOPIES : Des cartes de photocopies pour les élèves sont en vente à la comptabilité.

Coût : **4,00 €** la carte de 50 photocopies (*)

7,10 € la carte de 100 photocopies (*)

CASIER : Des casiers sont disponibles à la location (1 casier par élève). Le prix de cette location est de **16 € par an**, imputé sur la facturation annuelle.

DIVERS

BADGE :

Un badge d'identification obligatoire est remis à la rentrée à chaque élève qui devra toujours l'avoir sur lui dans l'établissement. En cas de perte ou de détérioration, le nouveau badge sera facturé **7 €**

FORFAIT CULTUREL:

Un forfait culturel est demandé afin de couvrir les dépenses liées aux sorties culturelles (théâtre, cinéma, exposition, visite de musée, sortie scolaire...). Son montant est calculé au plus juste et est fonction du niveau de classe.

LIVRES :

Notre établissement fournit les manuels scolaires et les CD.

En cas de dégradation ou d'usure anormale du livre un montant de 1€ par stade de dégradation du livre vous sera facturé jusqu'à un maximum de 5€ par livre (si le livre est réutilisable).

En cas de perte ou de livre non réutilisable, un montant de 15€ vous sera facturé par livre.

En cas de perte de CD, celui-ci vous sera facturé au coût de 5€ par CD.

APEL : Vous pouvez adhérer à :

- l'Association locale des parents d'élèves de MONGAZON (6€)
et / ou
- l'Association Nationale des parents d'élèves

A l'aide du coupon réponse transmis à cet effet dans le dossier d'inscription.

